marches-securises.fr

ÉTABLISSEMENT



Ville de Sanary sur Mer (83) 1 place de la République CS 70001 83112 Sanary sur Mer

AVIS DE MARCHÉ

PUBLICATION

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Sanary sur Mer (83), Contact : Commande Publique, 1 place de la République CS 70001, 83112 Sanary sur Mer, FRANCE. Tél. : +33 494329700. Courriel : marches.publics@sanarysurmer.com. Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale :https://www.marches-securises.fr/perso/Sanary-sur-Mer_83 Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.marches-securises.fr/perso/Sanary-sur-Mer_83

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Commune de Sanary sur Mer 1 place de la République - CS 70001 , Contact : Commande Publique, 83112 Sanary sur mer cedex, FRANCE. Tél. +33 494329766. Courriel : marches.publics@sanarysurmer.com. Fax +33 494329749. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : https://www.marches-securises.fr/perso/Sanary-sur-Mer_83/.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse: https://www.marches-securises.fr/perso/Sanary-sur-Mer_83

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : FOURNITURE, INSTALLATION ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE ASSOCIEES DE MATERIELS DE GESTION DU STATIONNEMENT POUR LA COMMUNE DE SANARY SUR MER RELANCE LOT N°2

II.1.2) Code CPV principal

38720000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

FOURNITURE, INSTALLATION ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE ASSOCIEES DE MATERIELS DE GESTION DU STATIONNEMENT POUR LA COMMUNE DE SANARY SUR MER Le présent marché concerne la relance du lot n°2 relatif à la maintenance et installation d'horodateurs et prestations associées

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA: 600000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : un seul lot

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : relance lot n°2 Maintenance, fourniture et installation d'horodateurs et prestations associées

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

38720000, 72267000, 45112500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRL05

Lieu principal d'exécution : territoire communal

II.2.4) Description des prestations

relance lot n°2 Maintenance, fourniture et installation d'horodateurs et prestations associées

II.2.5) Critères d'attribution

Prix: 30% Qualité

Valeur technique : 40% Qualité de service : 15%

Délais: 15%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 600000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Il pourra faire l'objet de reconduction par période de 24 mois renouvelable 1 fois. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Seule la non reconduction fera l'objet d'une décision expresse du Représentant Légal du Pouvoir Adjudicateur. Cette décision sera notifiée au titulaire 3 mois avant la fin de chaque échéance.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options: Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Oui

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le présent marché de fournitures est conclu dans le cadre d'un accord-cadre mono-attributaire maximum conformément aux dispositions des articles R.2162-2 à R.2124-6, et R.2162-13 et 14 du Code de la commande publique

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Lettre de candidature et le cas échéant désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1, DUME ou forme libre- le cas échéant une attestation sur l'honneur que la candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance 2020-738 du 17.6.2020 portant diverses mesures en matière de commande publique: l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31.12.2023. Preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de

cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Début d'exécution à compter de la notification du contrat. Prestations réglées par prix unitaires - Prix révisables -Avance de 5% accordées dans les conditions prévues au contrat - Délai de paiement des prestation 30 jours par mandat administratif- La retenue de garantie est égale à cinq pour cent (5 %) du montant du bon de commande uniquement si commande est supérieure à 50 0000€.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 25 octobre 2021 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: mardi 26 octobre 2021 - 09:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

février 2025

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La transmission des plis par voie électronique est imposée.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Toulon 5 rue Jean Racine, 83041 Toulon Cedex FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail: greffe.ta.toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet: http://toulon.tribunal-administratif.fr.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4 et L. 551-10 à L.551-12 /Articles R. 551-1 et R. 551-3 à R. 551-6 du code de la justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché. En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé contractuel (articles L 551-13 à L. 551-23 / articles R. 551-7 à R. 551-10du code de justice administrative). De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et- Garonne(CE 4.4.2014, Département du Tarn-Et-Garonne, Req. No 358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles; ce recours doit être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal administratif de Toulon 5 rue Jean Racine , 83041 Toulon CEDEX FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta.toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : http://toulon.tribunal-administratif.fr.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

06 septembre 2021